

R.M.D. MEDITERRANEE  
C.M.D. LYON  
299ème Régiment d'Infanterie  
Quartier Maréchal De Castellane  
69580 SATHONAY-CAMP  
Tél. : 78 98 82 99

**Le Chef de corps**

Mon cher camarade,

Cadre de réserve de l'Armée de Terre, vous venez d'être affecté en mobilisation au 299ème Régiment d'Infanterie, que j'ai l'honneur de commander.

Je vous souhaite la bienvenue au "deux-neuf-neuf".

Entièrement composé de réservistes, seul régiment aux ordres directs du Général Commandant la CMD LYON, son rôle en cas de crise ou de guerre serait très important : intervenir sur faible préavis, par compagnies autonomes, en tout point de la région.

Ses missions : contrôler des zones sensibles ou instables, rechercher l'adversaire, prêter main-forte à des points sensibles attaqués ou menacés, contribuer au maintien de l'ordre ou à son rétablissement, apporter soutien à la population.

En raison de la localisation probable de nos interventions, nous améliorons sans cesse notre capacité à agir en zone urbanisée.

On nous confie à l'évidence une responsabilité difficile, et nous la prenons très au sérieux.

Aussi, malgré les contraintes et les difficultés de la vie familiale et professionnelle, avons nous tous à coeur de faire l'effort d'organisation qui nous permet de consacrer un temps suffisant à notre entraînement et à notre perfectionnement.

Nous restons modestes car nous savons que ce n'est pas suffisant pour nous permettre d'arriver au niveau de nos camarades d'active. Mais nous faisons de notre mieux.

Vous constaterez vite que, lorsque l'heure est au travail, nous faisons les choses avec sérieux et rigueur. Après quoi nous ne nous refusons pas un moment de détente.

L'ambiance est bonne, nous sommes responsables et solidaires : c'est là notre vraie force.

Je joins à ce petit mot d'accueil quelques documents qui, me semble-t-il, devraient vous permettre de vous sentir d'emblée chez vous au 299.

Si ce n'est déjà fait, je vous engage à contacter votre commandant de compagnie : par courtoisie, certes, mais aussi pour une mise au courant plus détaillée.

Je joins également l'insigne du régiment et sa fourragère. Car nous avons une histoire, faite de sérieux et de dévouement. Mais je vous laisse la découvrir par vous-même.

A bientôt !

Lieutenant-colonel COMPARAT  
commandant le 299ème Régiment d'Infanterie



## HISTORIQUE DU 299ème RÉGIMENT D'INFANTERIE

### LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Créé à la mobilisation le 3 Août 1914, le 299ème Régiment d'Infanterie, composé en grande partie d'hommes du Lyonnais et du Dauphiné, est initialement affecté à la défense sur les Alpes. En raison de la neutralité de l'Italie, il est transféré dans l'est de la France et participe à la Bataille des Frontières pour la reconquête de la Lorraine.

Cette même année, Mortagne, passage clé de la trouée de Charmes dans le massif des Vosges, sera forcé par lui ; dans son avancée, il libère Lunéville. Cette action est le premier des titres de gloire du régiment.

Le régiment mène ensuite une guerre de positions dans cette région.

En Août 1916, il rejoint Verdun où les combats font rage. En Octobre, le 299ème R.I. enlève un centre de résistance au sud du fort de Vaux, fait 400 prisonniers et reçoit sa première citation à l'ordre de l'Armée (**VERDUN 1916**).

En Août 1918 il participe à la troisième bataille de Picardie, dont fait partie l'offensive sur Lassigny. A la suite de cette action il reçoit sa deuxième citation à l'ordre de l'Armée (**PICARDIE 1918**) et se voit remettre la fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre.

Durant l'offensive de Champagne, de Août à Octobre 1918, ses actions victorieuses lui valent sa troisième citation à l'ordre de l'Armée (**CHAMPAGNE 1918**). Le régiment est alors connu comme unité d'élite.

A partir d'Octobre l'offensive franco-américaine d'Argonne va permettre au 299ème R.I. d'obtenir une quatrième citation à l'ordre de l'Armée (**ARGONNE 1918**). Elle lui donne désormais le droit de porter la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire, qui lui sera remise par le Maréchal Pétain.

La Grande Guerre est finie, le 299ème Régiment d'Infanterie est dissous le 16 Avril 1919.

### LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Le 299ème Régiment d'Infanterie Alpine est mobilisé à Lyon le 3 septembre 1939.

Affecté à la 64ème Division Militaire, il effectue des travaux défensifs près de la frontière Suisse.

Le 23 Avril 1940 il est transporté dans la région de Barcelonnette, où il mène des missions de reconnaissance et effectue des travaux d'organisation défensive.

A partir du 20 Juin l'armée Italienne lance de violents attaques qui se solderont par un échec et de lourdes pertes : solide sur ses positions, le 299ème R.I.A. repousse tous les assauts qui ne parviennent même pas à entamer ses avant-postes. L'armée Italienne ne fera plus de tentative sérieuse jusqu'à l'armistice du 25 Juin.

Invaincu, le régiment rejoint Lyon le 9 juillet et est dissous le 31 Juillet 1940.

### L'EPOQUE ACTUELLE

Recréé en 1978, le 299ème R.I. connaît la seule période de paix de son histoire.

Appartenant dans un premier temps à la 114ème Division d'Infanterie, division de réserve, il est par la suite transformé en Régiment Inter-Armes Divisionnaire (R.I.A.D.), appellation qui évoluera en **Régiment Inter-Armes de Défense** lors de la transformation des Divisions Militaires Territoriales en Circonscriptions Militaires de Défense (C.M.D.).

**GERER SES CONTRAINTES D'EMPLOI DU TEMPS POUR DEGAGER UNE DISPONIBILITE MILITAIRE DURABLE ET REGULIERE :** travail, famille, vie militaire, loisirs, vie intellectuelle, etc.

### PROGRESSER DANS LES RESPONSABILITES

	<u>Postes</u>	(environ)
Chef de groupe ou équivalent	80	
SOA ou SO subalterne spécialiste	60	
Sous-officier supérieur	25	
Chef de section	25	(dont 6 à 8 ouverts aux sous-officiers)
Officier adjoint	6	
Cdt d'unité élémentaire	6	
Etat-major sauf CDC et médecin	6 à 8	

### PREMIER OBJECTIF :

Jeune officier : devenir capitaine (env. 7/9 ans à partir de SLT), si possible commander une compagnie.  
Jeune sous-officier : devenir sergent-chef (env. 5/8 ans à partir de SGT) puis réussir le BAS2 de sa spécialité.

### OBJECTIF SUIVANT :

Officier : travailler à l'Etat-Major, devenir officier supérieur.  
Sous-officier : devenir sous-officier supérieur, prendre un poste majeur dans sa spécialité (chef de section, adjudant d'unité, spécialiste technique ou administratif).

### REUSSIR DANS SA RESPONSABILITE

- Corps de troupe : Activités variées, denses, difficiles, contraignantes : il faut s'impliquer pour réussir.  
Des responsabilités et une solidarité qu'on ne trouve nulle part ailleurs.  
=> Cadre de troupe : métier noble et envié, long à maîtriser, difficile à exercer.
- Jusqu'à cdt d'unité : Rallye, équipe tir, instruction dans l'emploi mobilisation, préparation ORSEM pour les officiers.  
Forme physique, dynamisme, volonté d'apprendre, perfectionnement des savoir-faire.  
6 à 12 journées par an : ce n'est pas la mer à boire à condition de s'organiser un peu.
- Cdt d'unité : Commander sa compagnie et acquérir l'autonomie : imaginer, préparer, conduire, contrôler.  
Une période unique dans la vie, très gratifiante, et qui donne de la bouteille.  
Travail important, régulier, minutieux. Prudence, disponibilité, résolution.  
20 à 30 journées par an pendant 3 ou 4 ans : il faut s'organiser si l'on veut réussir.
- Spécialité ORSEM : Officier de troupe expérimenté + ORSEM = officier supérieur de haut niveau.
- Etat-Major : Grandes responsabilités, travail important et complexe dont il faut maîtriser les à-coups.  
Expérience, maturité, dévouement complet, disponibilité permanente.  
20 à 40 journées par an pendant 4 à 6 ans : il faut des trésors d'organisation pour tenir le coup.  
Mais on a la fierté de "payer ses barettes". Et l'épanouissement est la récompense de la réussite.

Des atouts supplémentaires dans la vie civile : être habitué à agir calmement dans une ambiance de crise, être dressé à faire face à l'imprévu, savoir raisonner une situation complexe et la solutionner par une succession d'actions simples, savoir manier les hommes, être spontanément solidaire.

### CRITERES DE REUSSITE (= de notation)

Résultats obtenus dans l'emploi mobilisation et dans les responsabilités correspondant à son grade.  
Qualifications et brevets détenus.  
Volume et régularité des activités reconnues comme étant génératrices de qualification dans l'emploi.  
Personnalité et capacités militaires.  
Possibilités d'évolution dans le proche futur, et responsabilités envisageables à terme.

**RECOMPENSE : LE TMOIGNAGE DE SATISFACTION (T.S.)**

L'attribution et le niveau du Témoignage de Satisfaction dépendent des points acquis :

- au titre de la note VALEUR DES SERVICES
- au titre du volume des ACTIVITES RECONNUES comme étant génératrices de qualification dans l'emploi.

Les éléments pris en compte sont ceux déclarés sur la feuille annuelle de notation.

L'établissement du mémoire de proposition est du ressort : - pour les officiers : de la C.M.D.  
- pour les sous-officiers : de l'organe mobilisateur.

Critères de reconnaissance d'une activité (soldée ou non):

Avoir été commandée par le Chef de Corps (note de service) et validée par la CMD,

**et** concourir à la qualification en vue d'une fonction, ou à l'entraînement dans la fonction détenue.

Sont notamment exclues du décompte sur la feuille de notation, les activités (soldées ou non) :

- ne correspondant pas au niveau de grade ou à la fonction
- attribuées forfaitairement.
- de cohésion, journées des familles, etc.
- à caractère associatif, sécurité civile, etc.
- ludiques ou sportives hors secteur militaire
- voyages d'étude, accompagnateur d'équipes (Rallye, Tir, etc.)

**BAREMES D'ACQUISITION DES POINTS**

au titre de la VALEUR DES SERVICES						
Officiers			Sous-officiers			
Base	Note RESULTAT DANS L'EMPLOI		Moyenne arrondie à l'entier inférieur de VAL. TECHN. + QUAL. FONCIERES			
Barème	Note	Signification	Points	Note	Signification	Points
	A	Exceptionnel	25	1	Excellent	25
		Excellent	25 (1)			
	B	Très bon	20	2	Très bon	20
	C	Bon	15	3	Bon	15
	D	Assez bon	5	4	Assez bon	5
	E	Passable-insuffisant	0	5	Insuffisant	0

(1) : possible pour compenser la limitation du niveau A, si cela permet l'attribution d'un TSMF et si l'OR réunit au moins 180 pts par ailleurs.

au titre du VOLUME D'ACTIVITE		
Activité reconnue et :	Activité reconnue et :	
	soldée	non soldée
1 jour (=8h)	6 pts	8 pts
0,5 j. (=4h)	3 pts	4 pts
1 heure		1 pt

**BAREME D'ATTRIBUTION DES T.S.**

A titre normal	Conditions à remplir				Niveau du TS attribué
	Total points		DONT valeur svces	Volume minimum d'activité	
	Off.	S-off.			
	200	180	25	<b>3 jours</b>	
100	90	20	(ou 6 1/2 j.)	TSM Ministre	
75	75	15	(ou 12 conf.)	TSR Région	
35	35	15		TSD Division	

Points acquis pour décoration

12
9
6
3

A titre exceptionnel : dans la limite de 15% des TS à titre normal.

**DECORATIONS****CONDITIONS MINIMALES REQUISES**

	Durée des services	Décoration requise et ancienneté	nbre TS	points de TS		Titre de guerre
				Off.	S-off.	
MSMV Bronze	4 ans	néant	4	30	24	
Argent	9 ans	SMV bronze 5 ans	8	66	60	
Or	15 ans	SMV argent 6 ans	12	99	90	
ONM Chevalier	15 ans	SMV argent ou or	10			
Médaille Militaire	22 ans					oui
LH Chevalier	22 ans					oui

+ activités régulières + choix  
+ activités régulières + choix  
+ activités régulières + choix

**Légende :**

(o) = sur ordre

(i) = à l'initiative

La tenue portée doit être conforme jusque dans les détails, exclusivement composée d'effets réglementaires, et très soignée (propre, repassée, brossée, etc.).  
Il est commode et prudent d'avoir toujours avec soi les effets et insignes permettant de transformer une tenue ordinaire en tenue de cérémonie.

AVEC TROUPE en toutes circonstances, et activités réglementaires sans troupe.				Activités SANS TROUPE dans un environnement d'active.				
TRAVAIL Tenue de combat T.41		PRISE D'ARMES, DEFILE Tenue de prise d'armes T.42 ou T.42 bis		TRAVAIL Tenue de service courant T.22		CEREMONIE, PRISE D'ARME Tenue de cérémonie T.21 ou T.21 bis		
Hiver	Eté	Hiver	Eté	CHANDAIL Hiver	VAREUSE Hiver	Eté	Hiver	Eté

Ces tenues doivent être impérativement détenues par chaque cadre.  
Il est prudent de détenir en double : chemise, veste, pantalon de combat.  
Il est commode de détenir en double : bande velcro et galons de combat.

Ces tenues ne sont pas nécessaires sauf fonction particulière.

La tenue de service courant est requise pour certains stages (Cdt d'unité, Off. supérieur, Chef de corps).

**EFFETS**

(o) Béret ou casquette		Béret avec macaron d'Arme		Képi ou béret	Képi Vareuse	Képi	Képi Vareuse
Veste de combat manches longues   m. retroussées		Veste de combat manches longues   m. retroussées		Pantalon Chemise TdF cravate noire Chandail Mi-bas noirs Chaussures sortie Ceinture boucle dorée	Pantalon Chemise TdF cravate noire (i) Gilet d'arme Mi-bas noirs Chaussures sortie Ceinture boucle dorée (i) Gants cuir noir	Pantalon Chemisette TdF  Mi-bas noirs Chaussures sortie Ceinture boucle dorée	Pantalon Chemise blanche boutons cachés cravate noire (i) Gilet d'arme Mi-bas noirs Chaussures de cérémonie  Ceinture boucle dorée Gants nylon blanc
Pantalon de combat Chemise combat  (i) Chandail Mi-bas ou socquettes Brodequins de marche Ceinturon toile Ceinture (i) gants de combat		Pantalon de combat Chemise combat  (o) Chandail Mi-bas ou socquettes Brodequins de marche Ceinturon toile Ceinture					
(o) Parka avec galons et bande patronymique, ou puncho					(i) Manteau ou Imperméable		(o) Manteau   (o) Imperméable

**INSIGNES, ECUSSENS, DECORATIONS**

	Plastron d'arme Ecusson de division (pas au 299) Insigne de brevet		Ecusson de division (pas au 299)	Ecusson de division (pas au 299)
Bande patronymique velcro	Pas de bande patronymique	Bande velcro	Insigne de brevet Plaquette patronymique Insigne de régiment ("pucelle") Epaulettes barrettes	Insigne de brevet Plaquette patronymique Insigne de régiment ("pucelle") Epaulettes barrettes
Galons de combat	Galons de combat T.42 = barrettes T.42 bis = décorations complètes Fourragère (o) Losange de manche gauche	Epaulettes	Fourragère autorisée	T.21 = barrettes T.21 bis = décorations complètes Fourragère

**FOURNISSEURS**

CAT	: Magasin du CAT - Quartier Osterode - 69140 RILLIEUX-LA-PAPE	Mardi au jeudi : 8h00-16h00 ; vendredi : 8h00-12h00
MT	: Maitre tailleur - Caserne Sergent Blandan - 69007 LYON	8h00-12h00 et 13h45-17h30
MB	: Maitre bottier - Caserne Sergent Blandan - 69007 LYON	
Foyer	: Foyer du 99° RI - Quartier Maréchal de Castellane - 69580 SATHONAY-CAMP	

Prix**TENUE DE COMBAT, TENUE DE PRISE D'ARMES**

Veste de combat F2	CAT	163
Pantalon de combat F2	CAT	112
Chemise de combat F1	CAT	63
Parka	CAT	340
Doublure de parka	CAT	111
Sous-vêtement manches longues	CAT	57
Sous-vêtement jambes longues	CAT	61
Casquette	CAT	21
Brodequin de marche (BJA)	CAT	409
Mi-bas laine mélangée noire	CAT	19
Ceinturon tissu "FAMAS"	CAT	38
Béret	CAT	48
Insigne de béret	CAT	11
Bande velcro patronymique	MT	15
Galons de combat	MT	13
Insigne de manche de régiment (losange)	MT	20

**TENUE DE SERVICE COURANT, TENUE DE CEREMONIE**

Veste et pantalon "Terre de France"	MT	1 130	tissus synthétique, mesure industrielle
	MT	3 000	pure laine, mesure complète
Manteau laine bronze	MT	850	
Imperméable bronze	CAT	480	
Chemise Terre de France (manches longues)	CAT	110	
Chemise blanche de cérémonie (boutons cachés)	CAT	93	
Chemisette Terre de France (manches courtes)	CAT	100	
Chandail commando F2	CAT	159	
Ceinture de pantalon boucle dorée	CAT	15	
Cravate noire	CAT	15	
Gants cuir noir	CAT	140	
Gants nylon blancs	CAT	25	
Chaussettes polyester noires	CAT	12	
Chaussures de sortie	CAT	328	
Chaussures de cérémonie (conviennent pour sortie)	CAT	330	
Gilet d'arme	MT	590	en demi-mesure
Epaulettes fourreau	MT	43 à 72	la paire, selon grade (Cne 51 ; Cdt 55 ; Lcl 72)
Collets d'arme métalliques	MT	70	la paire
Boutons de veste	MT	86	le jeu de boutons
Képi	MT	380 à 650	selon grade (Cne 384 ; Cdt 617 ; Lcl et Col 654)
Plaquette patronymique	MB	20	

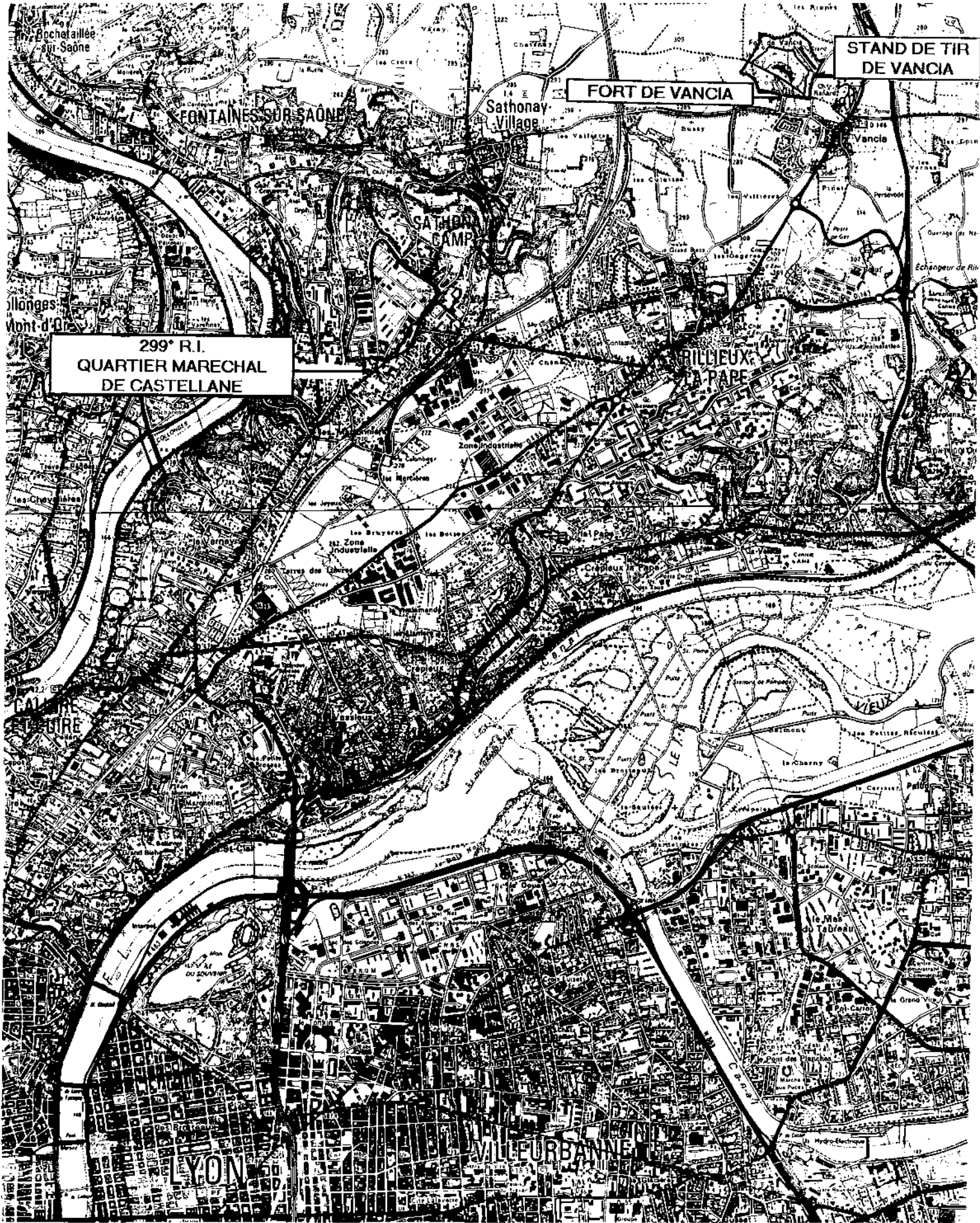
**AUTRES EFFETS, INSIGNES ET DECORATIONS**

Insigne du 299° RI ("pucelle")	Foyer	20	
Fourragère médaille militaire	Foyer	25	
Confection de bride (pour décoration ou écusson)	MT	3	la bride
Barrette de décorations	MT	25	par décoration
Mise de médailles sur plaquette (fournir les médailles)	MT	25	par décoration
Serviette éponge coton blanc	CAT	14	
Maillot de sport	CAT	31	
Culotte de sport	CAT	33	
Chaussures de sport Mie cadre	CAT	72	
Mi-chaussette de sport	CAT	14	

99<sup>ème</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE  
299<sup>ème</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Quartier Maréchal de Castellane  
69580 SATHONAY CAMP  
Tél : 78.98.82.99 Poste 247 (Officier Mobilisation)

**PLAN D'ACCES AU QUARTIER  
MARECHAL DE CASTELLANE**

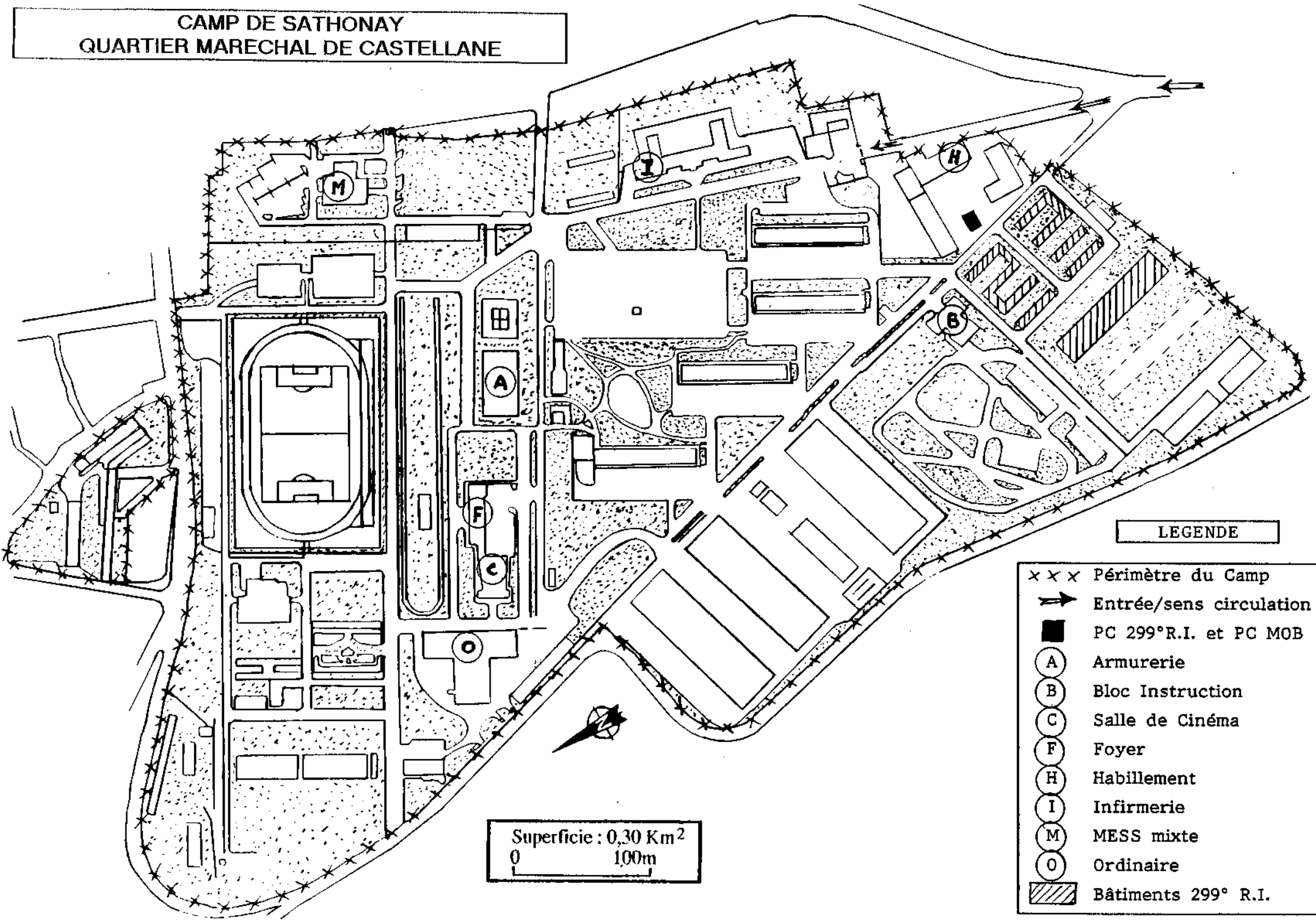


**299° R.I.  
QUARTIER MARECHAL  
DE CASTELLANE**

**FORT DE VANCIA**

**STAND DE TIR  
DE VANCIA**

CAMP DE SATHONAY  
 QUARTIER MARECHAL DE CASTELLANE



LEGENDE

- x x x Périmètre du Camp
- ➔ Entrée/sens circulation
- PC 299° R.I. et PC MOB
- (A) Armurerie
- (B) Bloc Instruction
- (C) Salle de Cinéma
- (F) Foyer
- (H) Habillement
- (I) Infirmerie
- (M) MESS mixte
- (O) Ordinaire
- ▨ Bâtiments 299° R.I.

Superficie : 0,30 Km<sup>2</sup>  
 0 100m





# **L'Etablissement Mixte des Substances et de l'Habillement**

implanté à Rillieux-la-Pape

## **Quartier Osterode**

vous informe que deux magasins de vente sont accessibles aux personnels pouvant justifier de leur appartenance aux Armées (Active - Réserve).

Ces magasins vous proposent une gamme de produits alimentaires présentant un rapport qualité prix intéressant.

Le meilleur accueil vous sera réservé à OSTERODE - Autoroute A 46 sortie Rillieux, mais aussi à La Valbonne à l'entrée du Camp.

De vastes parkings permettent un accès direct aux magasins.

### **Horaires D'ouverture des magasins**

#### **PPI RILLIEUX**

- lundi 13H00 - 16H30
- du mardi au mercredi 8H30 - 16H30
- jeudi 8H30 - 17H30
- vendredi 8H30 - 12H00

#### **PPI LA VALBONNE**

- lundi 8H00 - 16H00
- mardi 8H00 - 17H00
- mercredi 8H00 - 17H30
- jeudi 8H00 - 16H30
- vendredi 8H00 - 12H00

Votre Commandant de compagnie est :

Le Capitaine CHEVRIER Dominique

Adresse : 23 rue du Tonkin  
69100 VILLEURBANNE

Tél Dom : 78.89.98.99

Tél Trav : 78.93.02.48